



FOOT

Vendredi

03

Nov 2017

n°387

93

Montreuil/Les Lilas et Sevran/Clichois à l'affiche 5ème journée de D1 Seniors



Ce dimanche 5 Novembre 2017 avec à l'affiche le choc opposant le RSC Montreuil (2e) au FC Les Lilas (3e). Un match entre deux équipes qui pratiquent du beau jeu et qui ne manquent pas d'ambitions.

Lourdement battu la semaine dernière par une belle équipe de La Courneuve, le RSC Montreuil doit



rebondir chez lui face à une équipe toujours invaincue cette saison.

A suivre également la rencontre qui opposera deux des équipes surprises de ce championnat 2017-2018, l'OFC Pantin et l'AS Courneuvienne. Sur un nuage actuellement, l'équipe de La Courneuve aura certainement dans un coin de sa tête le 7e tour de la coupe de France historique qui lui verra affronter Blanc-Mesnil le week-end prochain mais devra fortement se méfier de l'équipe de Pantin qui a fait forte impression au niveau du jeu depuis le début de la saison.

Duel des extrêmes à Pavillons-sous-Bois entre le leader, le Stade de l'Est et la lanterne rouge des Flamboyants de Villepinte qui compte 3 défaites en 3 matchs cette saison.

La rencontre entre Sevran et Clichois devrait également valoir le détour entre deux des favoris pour la montée en R3. Même si Sevran occupe actuellement la 8e place, les hommes de Djilali Imadjoubene comptent un match en moins et restent invaincus cette saison. Du côté de Clichois (6e), les hommes de Ludovic Pages restent sur

un succès probant à Bondy (4 à 3) et ne sont qu'à 3 points du leader. Solitaires (10e) pour un match de bas de tableau qui pourrait relancer une des deux équipes en championnat.



SEVRAN FC
LE FOOT C'EST BIEN, L'ECOLE C'EST MIEUX



infos District...infos District...infos District

INFORMATIONS GENERALES

PAGES 2 à 3 : Infos District

PAGES 4 à 9: PV Commission Sportive Générale

PAGES 9 à 13: PV Commission Départementale des Statuts et Règlements

PAGE 16 : Informations Générales du District

D1 Seniors : Les Lilas et Clichois relancent le championnat, première victoire pour La Courneuve et le SDUS !

Dans le match au sommet de cette 4ème journée de D1 de Seine-Saint-Denis, c'est le FC Les Lilas qui s'est imposé sur le score de 2 buts à 1 face au Stade de l'Est qui avait remporté ses 3 premiers matches.



L'équipe des Lilas FC a ouvert le score à la 48ème minute par Yassine Mobaraky, Philippe Bida a égalisé à la 70e minute mais Baptiste Duponchel a donné la victoire aux locaux à la 81e minute de jeu.

[La suite de l'article: ici](#)

ELU DE PERMANENCE :

Madame Nathalie LESUEUR sera à votre écoute durant ce week-end pour tous les problèmes que vous pourriez avoir lors de vos rencontres des **04 et 05 Novembre 2017**.

Vous pouvez la contacter au **06 50 13 11 45**.



infos District...infos District...infos District

Drancy toujours invaincu revient sur Fleury, grosse perf de Bobigny et Auber !

Le Red star a bien digéré ses éliminations en Coupe et a repris sa marche en avant avec une victoire face à Concarneau au stade Bauer sur le score de 3 buts à 1 grâce à un doublé de Sané et un but de Mendy. Un résultat qui permet aux joueurs de remonter sur la 3e marche du podium du championnat National. 5e victoire consécutive et 9e match sans défaite pour la JA Drancy qui s'est imposé en face du LOSC sur le score de 1 but à 0 grâce à une réalisation de son attaquant Serge Bando Nkambé qui évoluait au Kazakhstan l'an passé. [La suite de l'article: ici](#)



PLATEAUX U6/U7

Si vous souhaitez être site d'accueil pour organiser un plateau U6/U7 futsal (ouvert à tous les licenciés futsal, foot à 11 et féminines années 2011,2012), vous pouvez candidater.

Les besoins : un gymnase avec tribune si possible et 2 vestiaires.

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec la technique par téléphone au 01-48-19-89-40 ou par mail technique93@district93foot.fff.fr



CRITERIUM FUTSAL U13

Le critérium futsal U13 commence les 11 et 12 novembre 2017.

Vous pouvez aller voir le calendrier de la phase aller sur le site du District dans la rubrique compétition.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter le service Technique par téléphone au 01-48-19-89-40 ou par mail : technique93@district93foot.fff.fr



Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

Réunion du 3 Novembre 2017

Nouveau décompte des points à partir de cette saison :

Match gagné : **3 points**

Match nul : **1 point**

Match perdu : **0 point**

Erreur administrative de la part du club : **0 point**

Pénalité, forfait : **-1 point**

Feuille de Match Informatisée

Toutes les catégories sont concernées par la FMI hormis les Critériums U13, U11 et U16 F pour cette saison.

Les matches de Coupes s'effectuent sur format papier.

. En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,

. En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,

. En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Pour les rencontres pour lesquelles il est recouru à une feuille de match papier (notamment pour les compétitions en cas de défaillance de la Feuille de Match Informatisée) : la présentation des licences est effectuée sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre, il peut présenter celle(s)-ci. Dans ce cas :

- Il n'est pas nécessaire de produire un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football ou la demande de licence avec la partie relative au contrôle médical dûment complété dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

- L'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition même si le club adverse ne dépose pas de réserves.

Si un joueur ne présente pas sa licence dans les conditions susvisées, le club doit présenter :

- une pièce d'identité comportant une photographie ou la copie de cette dernière si elle permet d'identifier le joueur concerné, la copie d'une pièce d'identité étant toutefois considérée comme une pièce d'identité non officielle et étant saisie par l'arbitre dans les conditions définies à l'alinéa 3 du présent article.

- la demande de licence de la saison en cours avec la partie relative au contrôle médical dûment complétée dans les conditions de l'article 70 des Règlements Généraux de la F.F.F. ou

Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

un certificat médical (original ou copie) de non contre-indication à la pratique du football, établi au nom du joueur, et comportant le nom du médecin, la date de l'examen médical et sa signature manuscrite.

En résumé :

FMI : Tablette du club recevant

Feuille de match papier :

Sur Footclubs Compagnon (application)

ou

Licences imprimées par le club sur papier

ou

Présentation pièce d'identité avec photo et demande de licence 2017/2018 ou certificat médical

Matches remis

Seniors

D1 Flamboyants de Villepinte/Sevran Fc : 12/11/17
D2 A Tremblay Fc 2/Bourget Fc : 28/1/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fc Bourget : 18/2/18
D2 A Fc Montfermeil 2/Fa Le Raincy : 28/1/18
D3 A As Paris/Ofc Pantin 2 : 12/11/17
D3 A Af Bobigny 3/As Paris : 28/1/18
D3 A Af Bobigny 3/Gournay Fc :
D3 B Espérance Paris 19è 2/Sc Dugny : 28/1/18
D4 B Ménilmontant 1871/Flamboyants de Villepinte 2 : 12 /11/17
D4 B Ménilmontant 1871/Drancy Fc : 28/1/18
D5 A As Plaine Victoire/Championnet Sports : 12/11/17
D5 A As Plaine Victoire/St Denis Fc : 17/12/17
D5 A As Victory/Paris Sport Culture : 12/11/17
D5 B Etoiles d'Auber/Gournay Fc 2 : 17/12/17
D5 B Paris Gaëls Ai 2/Etoiles d'Auber : 21/1/18
D5 B Etoiles d'Auber/Figuig Armpd : 28/1/18
D5 B Cs Villetaneuse 2/Usm Gagny 2 : 12/11/17
D5 C Antillais Paris 19è/Acs Jwa Di Jwé 93 : 12/11/17

U19

D1 Cs Villetaneuse/Rsc Montreuil : 17/12/17
D1 Espérance Paris 19è/Fc Bourget : 17/12/17
D1 Fc Les Lilas/Bourget Fc : 28/1/18
D1 Cs Villetaneuse/Fc Romainville : 28/1/18
D2 A Villemomble Sports 2/Es Parisienne 2 : 12/11/17
D2 A As Bondy/Cms Pantin : 17/12/17
D2 A Ol Noisy le Sec Banlieue 93 2/Blanc Mesnil Sf 2 : 17/12/17
D2 B Tremblay Fc/As La Courneuve : 12/11/17
D2 B Tremblay Fc/Af Bobigny 2 : 17/12/17

Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

D2 B Af Bobigny 2/Usm Gagny : 28/1/18
D3 A Championnet Sports/Fa Le Raincy : 12/11/17
D3 A Championnet Sports/Fcm Aubervilliers 2 : 17/12/17
D3 C So Rosny/Af Paris 18 : 21/1/18
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Championnet Sports : 21/1/18
D3 C So Rosny/Esc Paris 20 : 12/11/17
D3 C Vaujours Fc/Fc Romainville : 17/12/17
D3 B Espérance Paris 19è 2/Usm Audonienne : 12/11/17
D3 C Vaujours Fc/Af Paris 18 : 12/11/17
D3 C Af Paris 18/Epp Gervaisienne : 17/12/17
D3 C Us Paris 11/Epp Gervaisienne : 28/1/18

U17

D1 Montfermeil Fc 2/Es Parisienne : 17/12/17
D1 Usm Gagny/OI Noisy le Sec Banlieue 93 : 12/11/17
D2 A Af Epinay 2/Villemomble Sports 2 : 12/11/17
D2 B Fc Livry Gargan 2/St Denis Us 2 : 17/12/17
D2 B Fc Les Lilas 2/Sevran Fc : 12/11/17
D3 A Flamboyants de Villepinte/Neuilly Plaisance Sports : 12/11/17
D3 A Neuilly Plaisance Sports/Tremblay Fc 2 : 17/12/17
D3 B Gournay Fc/Antillais Paris 19è : 12/11/17
D3 B Drancy Fc/Gournay Fc : 17/12/17
D4 A Af Bobigny 3/Us Paris 11 : 17/12/17
D4 B Esc Paris 20/Pierrefitte Fc : 12/11/17
D4 B Rsc Montreuil 2/Pierrefitte Fc : 17/12/17
D4 C Fc Pantin/Fc Romainville 2 : 12/11/17
D4 C Villemomble Sports/Epp Gervaisienne : 12/11/17
D4 C Us Paris 11 2/Epp Gervaisienne : 28/1/18
D4 C Af Paris 18 2/Villemomble Sports 3 : 21/1/18
D4 D Cms Pantin/Sc Dugny 2 : 12/11/17
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Ca Romainville : 28/1/18
D4 D Neuilly Plaisance Fc/Csl Aulnay 3 : 12/11/17
D4 D Csl Aulnay 3/Cs Villetaneuse 2 : 21/1/18
D4 D As Paris/Csl Aulnay 3 : 28/1/18
D4 D Csl Aulnay 3/Uf Clichois 2 : 18/2/18
D4 D Cms Pantin/Cs Villetaneuse 2 : 17/12/17

U15

D2 A Espérance Paris 19è 2/Cosmos Fc : 2/12/17
D2 B Fc Montfermeil 2/Es Parisienne : 2/12/17
D3 A As Bondy 2/Es Stains : 2/12/17
D3 A Vaujours Fc/Fc Aulnay : 2/12/17
D4 A Fc Montfermeil 3/Sc Dugny : 2/12/17
D4 B Af Paris 18/Csm Ile St Denis : 20/1/18
D4 C St Denis Us 3/Usm Audonienne 2 13/1/18
D4 D As Paris/Ja Drancy 4 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Sevran Fc 2 : 2/12/17
D4 D Enfants de la Goutte d'Or/Neuilly Plaisance Sports : 2/12/17

Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

D4 D Neuilly Plaisance Sports/Sevran Fc 2 : 20/1/18
D4 D Antillais Paris 19è/Epp Gervaisienne 20/1/18
D5 A Uf Clichois 3/Fc Romainville 3 : 13/1/18
D5 A Fc Romainville 3/Sfc Neuilly 4 : 2/12/17
D5 A Sfc Neuilly 4/Paris International : 13/1/18
D5 A Af Paris 18 3/Es Stains 2 : 2/12/17
D5 A Fc Romainville 3/Es Stains 2 : 20/1/18
D5 A Es Stains 2/Paris International : date à fixer
D5 A Fc Aulnay 2/Sfc Neuilly 4 : 20/1/18
D5 C Fc Pantin/Esc Paris 20è : 20/1/18
D5 C Neuilly Plaisance Fc/Ofc Couronnes 4 : 20/1/18
D5 E Antillais Paris 19è 2/Pierrefitte Fc 2 : 13/1/18

Anciens

D1 Velha Guarda/Espérance Aulnaysienne 2 : 12/11/17
D2 B Amicale Mauriciens/Avd : date à fixer
D3 A Antillais Aulnay/Uf Clichois 2 : 12/11/17
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/So Rosny 2 : 12/11/17
D3 A Acs Jwa Di Jwé 93/Martinique Guadeloupe : 17/12/17
D3 A Figuig Armpd/Crampons Parisiens : 17/12/17
D3 B Benfica Portugais Paris 19è/Cap Nord 2 : 12/11/17

Super Vétérans

Poule B Montfermeil Fc/Antillais Aulnay : 28/1/18
Poule C Esd Montreuil 2/Fc Villepinte 2 : 28/1/18
Poule C Fc Coubronnois/Fc Noisy le Grand : 28/1/18
Poule D Espérance Aulnaysienne/As Mur Rideau : 28/1/18

Futsal

D1 Ab St Denis/Es Parisienne : 2/12/17
D1 Paris Lilas Futsal/Afc Ile St Denis : 2/12/17
D1 Drancy Futsal 2/Cité Sport Culture : 2/12/17
D1 As La Courneuve 2/Ac Montreuil : 2/12/17
D1 Es Parisienne/Drancy Futsal 2 : 21/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Sporting République : date à fixer
D1 Noisy le Grand Futsal/As La Courneuve 2 : 15/12/17
D1 Cité Sport et Culture/Es Parisienne : 10/2/18
D1 Noisy le Grand Futsal/Paris Lilas Futsal : 10/2/18
D1 Blanc Mesnil Sf/Es Parisienne : date à fixer
D1 Paris Lilas Futsal/Ab St Denis : 10/3/18
D1 Sporting République/Ab St Denis : 21/12/17
D1 Drancy United/Ac Montreuil : 18/12/17
D2 A Paris Sport Culture/As Romilly : 4/12/17
D2 A Paris 18 Futsal/Neuilly Futsal 2 : 3/5/18
D2 A Espace Jeune Charles Hermite 2/As Montreuil Bel Air : 27/1/18
D2 A Sevran Fu 2/As Jeunes Aulnay : 16/12/17
D2 A Bagnolet Fc 2/Fc Sevran : 20/12/17

Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

D2 A Vivacité/Fc Sevrans : 10/3/17
 D2 A Paris 18 Futsal/As Montreuil Bel Air : 11/1/18
 D2 A Paris 18 Futsal/Vivacité : 21/12/17
 D2 A Fc Sevrans/As Jeunes Aulnay : 2/12/17
 D2 A As Montreuil Bel Air/Vivacité : 14/12/17
 D2 A Vivacité/As Romilly : 5/5/18
 D2 A Neuilly Futsal 2/Vivacité : 10/2/17
 D2 A Sevrans Fu 2/Fc Sevrans : date à fixer
 D2 B Sport Ethique Livry/Fc Romainville : 16/12/17
 D2 B Sport Ethique/Sevrans Fu 3 : 10/3/17
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Us Métro Paris Nord : 1/12/17
 D2 B Sevrans Fu 3/Cité Sport Culture 3 : 16/12/17
 D2 B Cité Sport Culture 2/Drancy Futsal 3 : 2/12/17
 D2 B Vue d'Ensemble/Us Métro Paris Nord : 16/12/17
 D2 B Vue d'Ensemble/Karma Fsc : 10/3/18
 D2 B Karma Fsc/Sport Ethique : date à fixer
 D2 B Pierrefitte Fc 2/Karma Fsc : 10/2/17
 D2 B Sevrans Fu 3/Karma Fsc : 2/12/17
 D2 B Karma Fsc/Aulnay Nord Plus : 16/12/17
 D2 B Tallulah/Vue d'Ensemble : 30/3/18
 D2 B Sport Ethique/Tallulah : 10/2/17
 D2 B Tallulah/Fc Romainville : 9/3/18
 D2 B Tallulah/Pierrefitte Fc 2 : 15/12/17
 D2 B Aulnay Nord Plus/Tallulah : 2/12/17
 D2 B Vue d'Ensemble/Aulnay Nord Plus : date à fixer
 D2 B Karma/Cité Sport et Culture 2 : date à fixer

Feuilles de matches en retard

1ère demande :

Seniors D3 A **Fc Solitaires Paris Est 2**/Fc Coubronnois du 29/10/17
 Seniors D3 B **Es Stains 2**/Paris Gaëls Ai du 29/10/17
 Seniors D4 B **Ass Noiséenne**/As Stains 93 du 29/10/17
 Seniors D5 B **Sc Dugny 2**/Efe Sport du 29/10/17
 Seniors D5 C **Ca Romainville 2**/Pierrefitte Fc 2 du 29/10/17
 U19 D2 A **Es Parisienne 2**/As Bondy du 29/10/17
 U19 D3 A **Neuilly Plaisance Sports**/Flamboyants de Villepinte du 29/10/17
 U19 D3 B **Usm Audonienne**/As Stains 93 du 29/10/17
 U19 D3 C **As Bondy 2**/Esc Paris 20 du 29/10/17
 U17 D2 A **Villemomble Sports 2**/Es Stains du 29/10/17
 U17 D2 B **Fc Romainville**/Fc Livry Gargan 2 du 29/10/17
 U17 D3 A **Enfants de la Goutte d'Or**/Espérance Aulnaysienne 2 du 29/10/17
 U17 D4 A **Blanc Mesnil Sf 3**/So Rosny 2 du 29/10/17
 U17 D4 B **Esc Paris 20**/Es Parisienne 2 du 29/10/17
 U17 D4 C **Bagnolet Fc**/As Jeunesse Aubervilliers 2 du 29/10/17
 Cdm D1 **Vaujourns Fc**/Sevrans Fc du 29/10/17
 Anciens D1 **Cap Nord**/Sc Buttes Chaumont du 29/10/17

Commission Sportive Générale

03 Novembre 2017

Anciens D3 B **Fc Romainville/Cms Pantin** du 29/10/17

2è demande :

U17 Coupe **As La Courneuve**/Fc Aulnay du 22/10/17

U13 Coupe **As Jeunesse Aubervilliers**/Espérance Paris 19è du 21/10/17

Cdm Coupe **Sc Buttes Chaumont**/Ofc Couronnes du 22/10/17

Anciens Coupe **As Paris 18**/Fc Aulnay du 22/10/17

Futsal D2 B **Drancy Futsal 3**/Us Métro Paris Nord du 13/10/17

3è et dernière demande :

U17 D3 A **CHAMPIONNET SPORTS**/Enfants de la Goutte d'Or du 15/10/17

U17 D4 B **FC SOLITAIRES PARIS EST 2**/Esc Paris 20 du 15/10/17

U17 D4 D **CMS PANTIN**/Ca Romainville du 15/10/17

U17 D4 D **CS VILLETANEUSE 2**/Sc Dugny 2 du 15/10/17

U11 Coupe **PIERREFITTE FC**/Championnet Sports du 14/10/17

U11 Coupe **BLANC MESNIL SF**/Fc Romainville du 14/10/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

24 Octobre 2017

Rappel : Les joueurs, éducateurs et dirigeants convoqués en Commission doivent se présenter devant les Commissaires munis de leurs licences ou en cas d'oubli, d'une pièce d'identité officielle, permettant à la Commission de s'assurer de leur identité.

Réunion du 24 Octobre 2017

Présents : M. Jack BLACHERE (Président), Mme Djaimila CAHOUCHE BENSLIMANE, MM. Marcel FRIBOULET, Jamal SOUADJI, Manuel COBO, Nordine BENSERRAI, Didier GIRAUDEAU, Mohamed RAOUADI (CDA), Gérard VIVARGENT (CD).

Assiste : M. Eric TEURNIER (Administratif).

Seniors

D3 A 50271.1 Fc Coubronnois/Af Bobigny 3 du 22/10/17

La Commission,

Hors la présence de M. BENSERRAI qui ne participe ni ne délibère sur cette affaire,

Après examen des pièces au dossier,

Prend connaissance de la réserve du Fc Coubronnois sur la participation et la qualification de l'ensemble de l'équipe de l'Af Bobigny 3 susceptible d'avoir évolué avec les équipes supérieures, celles-ci ne jouant pas ce jour, pour la dire recevable en la forme,

Après lecture de la feuille de match du 15/10/17 en National 3 Af Bobigny/Blanc Mesnil Sf,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match n'apparaît sur celle en rubrique,

Après lecture de la feuille de match du 15/10/17 en R4 Torcy Us 2/Af Bobigny 2,

Constatant qu'aucun joueur de cette feuille de match n'apparaît sur celle en rubrique,

Considérant que l'Af Bobigny n'a pas enfreint l'article 7.9.1 du règlement sportif général du District 93,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort

Dit réserve non fondée, score acquis sur le terrain,

Débite Fc Coubronnois des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

U17

2D A 50988.1 Paris Sport Culture/Ofc Couronnes du 15/10/17

La Commission,

Hors la présence de Mme CAHOUCHE BENSLIMANE, MM. GIRAUDEAU, SOUADJI qui ne participent, ni ne délibèrent sur cette affaire,

Après examen des pièces figurant au dossier,

Prend connaissance des réserves de l'Ofc Couronnes sur la participation et la qualification de MM. Kajali SUSSO, Bakai ZARROUKI, Abdelaziz IDMOU, Noam SIKSIK, Mouhamed NIANG, Abdoulaziz MDAHOMA, Sourakhata MAGIRAGA de Paris Sport Culture, susceptibles de ne pas être qualifiés lors de la rencontre en rubrique ainsi que sur la participation de MM. Mohamed GUIRASSY, Moussa DIABY, Mouhamed NIANG, Abdoulaziz MDAHOMA, Sourakhata

Commission Départementale des Statuts et Règlements

24 Octobre 2017

MAGIRAGA susceptibles d'avoir joué la veille en U15, ceux-ci étant licenciés dans cette catégorie, pour les dire recevables en la forme,
Constatant que l'Ofc Couronnes a déposé ses réserves avant match mais que celles-ci apparaissent sur la FMI en tant qu'observations d'après match,
Constatant que le club réclamant indique que l'arbitre a fait signer les deux parties avant le contrôle des licences et qu'il ne lui était plus possible de les inscrire avant match,
Constatant qu'il est demandé officiellement à l'arbitre sa version des faits et que celui-ci confirme par un e-mail daté du 18 octobre la version de l'Ofc Couronnes,
S'en saisit donc comme une réserve d'avant match,
Après lecture de la licence de M. Kajali SUSSO Lic.2547507560 de Paris Sport Culture,
Constatant que ce joueur possède une licence non active enregistrée le 14/10/17
Après lecture de la licence de M. Bakai ZARROUKI Lic. 2548260534,
Constatant que ce joueur ne possède pas de licence pour la saison en cours,
Après lecture de la licence de M. Abdelaziz IDMOU Lic. 2548466595,
Constatant que ce joueur possède une licence enregistrée au 12/10/17,
Après lecture de la licence de M. Noam SIKSIK 2544957199,
Constatant que ce joueur ne possède pas de licence pour la saison en cours,
Après lecture de la licence de M. Mouhamed NIANG Lic. 2548493972,
Constatant que ce joueur possède une licence non active enregistrée le 15/10/17,
Après lecture de la licence de M. Abdoulaziz MDAHOMA Lic. 2548421810,
Constatant que ce joueur possède une licence enregistrée au 12/10/17,
Après lecture de la licence de M. Sourakhata MAGIRAGA Lic. 2548421920,
Constatant que ce joueur ne possède pas de licence pour la saison en cours,
Considérant que ces joueurs n'étaient pas qualifiés pour participer à la rencontre,
Concernant la participation de joueurs ayant pu évoluer la veille avec l'équipe U15 de Paris Sport Culture,
Après lecture de la feuille de match du 14/10/17 D2 A Fc Romainville/Paris Sport Culture,
Constatant que les joueurs, MM. Mouhamed NIANG Lic. 2548493972, Sourakhata MAGIRAGA Lic. 2548421920, Mohamed GUIRASSY Lic . 2548317734, Abdoulaziz MDAHOMA Lic. 2548421810, Moussa DIABY Lic. 2546731753 figurent sur cette feuille de match et qu'ils ont donc joué deux rencontres en moins de 48 heures,
Considérant que Paris Sport Culture a enfreint l'article 151 des règlements généraux de la FFF,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match perdu par pénalité à Paris Port Culture (- 1 point, 0 but) pour en maintenir le gain à l'Ofc Couronnes (3 points, 5 buts),

Débite Paris Sport Culture des frais de dossier.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

24 Octobre 2017

U15

Coupe 53886.1 Bourget Fc/Af Paris 18 du 21/10/17

La Commission,

Hors la présence de Mme CAHOUCHE BENSLIMANE qui ne participe, ni ne délibère sur cette affaire,

Constatant que la rencontre n'a pas eu lieu,

Constatant que l'équipe visiteuse est arrivée en retard, 17 minutes avant le coup d'envoi selon le rapport officiel,

Constatant que selon l'arbitre l'Af Paris 18 pensait qu'on utilisait la tablette pour le match de Coupe et que donc il n'avait aucun moyen de présenter ses licences,

Constatant selon l'Af Paris 18 que l'application « Foot-compagnon » ne fonctionnait pas,

Constatant que l'arbitre a laissé un quart d'heure à cette équipe pour remplir la procédure administrative,

Constatant qu'à 16h15 la feuille de match n'était toujours pas prête,

Constatant selon l'Af Paris 18 que le dirigeant a tenté d'imprimer ses licences mais que 20 minutes après l'heure du coup d'envoi, l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre,

Considérant que l'Af Paris 18 a manifestement négligé la partie administrative en arrivant au stade sans licences,

Considérant qu'en arrivant seulement quinze minutes avant le coup d'envoi, ce club s'est mis en difficulté pour tenter de récupérer ses licences sur l'application,

Considérant que l'arbitre a laissé un quart d'heure de tolérance à ce club,

Considérant qu'en une demi-heure, l'Af Paris 18 n'a pas réussi à présenter ses licences de quelque manière que ce soit,

Regrettant pour les Jeunes mais retenant la carence administrative du dirigeant de l'équipe visiteuse,

Par ces motifs,

Jugeant en premier ressort,

Dit match perdu par pénalité à l'Af Paris 18, Fc Bourget qualifié au titre du prochain tour.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Forfaits

Coupe

Seniors **Ménilmontant 1871 Fc** du 22/10/17

Cdm **Fc Vaujours 2** du 22/10/17

U17 **Championnet Sports** du 22/10/17

U17 **Cms Pantin** du 22/10/17

U17 **Stade de l'Est** du 22/10/17

U13 **Montreuil Souvenir** du 14/10/17

U11 **Montreuil Souvenir** du 14/10/17

U11 **As Paris** du 21/10/17

Commission Départementale des Statuts et Règlements

24 Octobre 2017

1^{er} forfait

U19 D2 A Noisy le Grand Fc/**Es Parisienne 2** du 15/10/17
Futsal D2 B Karma/**Tallulah** du 21/10/17

2^e forfait

Seniors D5 A **Js Bondy 2**/Fc Vaujours 2 du 15/10/17
Seniors D5 B **Figuig Armpd**/Ofc Couronnes 2 du 29/10/17
U17 D4 A Af Paris 18/**Ass Noisienne** du 15/10/17
Anciens D3 A **Tremblay Fc 3**/Portugais Noisy le Grand du 15/10/17

Forfait général

U19 D3 B **Sc Dugny**

Feuilles de matches non parvenues

Article 44 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis : Non envoi de la feuille de match après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou du site internet, un dernier envoi sera effectué sur la boîte électronique officielle du club avant sanctions, amende fixée dans l'annexe 3 du présent règlement et match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au club visiteur.

Seniors D4 B **Enfants de la Goutte d'Or 2**/As Stains 93 du 30/9/17
U15 D4 B **Es Parisienne 2**/Fcm Aubervilliers 2 du 30/9/17
Futsal D2 A **As Montreuil Bel Air**/Fc Bagnolet 2 du 21/9/17

Dossiers en cours

Seniors D4 A Paris Sport Culture/Afc Ile St Denis du 15/10/17 : Réclamation de l'Afc Ile St Denis sur la participation de trois joueurs de Paris Sport Culture sur la possibilité d'être suspendus lors de la rencontre en rubrique, en attente d'éventuelles observations de Paris Sport Culture, statué le 7/11/17

Seniors D5 A St Denis Fc/Vaujours Fc du 22/10/17 : Evocation de la commission suite à un avertissement reçu par un joueur de St Denis Fc susceptible de ne pas être qualifié le jour du match, en attente d'éventuelles observations de St Denis Fc, statué le 7/11/17

Feuille de match Informatisée (FMI)

- . En cas de 1^{ère} non-utilisation : avertissement,
- . En cas de 2^{ème} non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.,
- . En cas de 3^{ème} non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Commission Départementale des Statuts et Règlements

24 Octobre 2017

Les Clubs mentionnés **en gras** sont les clubs sanctionnés.

Avertissement

U17 D3 B **Fa Le Raincy/Ofc Pantin** du 15/10/17

U17 D3 B **Sevrans Fc 2/Fc Villepinte 2** du 15/10/17

U17 D4 A **Fa Le Raincy 2/Blanc Mesnil Sf 3** du 15/10/17

U17 D4 B **Fc Solitaires Paris Est 2/Esc Paris** du 15/10/17

U17 D4 B **Es Parisienne 2/Ofc Couronnes 2** du 15/10/17

U17 D4 D **Cms Pantin/Ca Romainville** du 15/10/17

U15 D4 A **Sfc Neuilly 2/OI Noisy le Sec Banlieue 93 2** du 14/10/17

U15 D4 D **Sevrans Fc 2/Enfants de la Goutte d'Or** du 14/10/17

U15 D4 D **As Paris/Antillais de Paris 19è** du 14/10/17

U15 D5 D **Sfc Neuilly 3/Neuilly Plaisance Sports 2** du 14/10/17

Anciens D1 **Sc Buttes Chaumont/Sc Dugny** du 15/10/17

Anciens D3 B **Joussour Montreuil/Benfica Portugais Paris 19è** du 15/10/17

Anciens D3 B **Usm Gagny/OI Montmartre Sports** du 15/10/17

Super Vétérans Poule C As La Courneuve/**Esd Montreuil 2** du 15/10/17

Super Vétérans Poule C Noisy le Grand Fc/**St Denis Us** du 15/10/17

Super Vétérans Poule D **Sc Dugny/As Mur Rideau** du 15/10/17

Futsal D2 A **Neuilly Futsal 2/Fc Sevrans** du 13/10/17

Futsal D2 B **Pierrefitte Fc 2/Vue d'Ensemble** du 13/10/17

Futsal D2 B Cité Sport et Culture 2/**Fc Romainville** du 13/10/17

Amende - 100 Euros

Futsal D2 B **Drancy Futsal 3/Us Métro Paris Nord** du 13/10/17

Match perdu par pénalité

Néant

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général du District de Football de la Seine St Denis. Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et à l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel.

Les dossiers du week-end du 21 et 22 octobre seront traités le 7 novembre après explications des clubs n'ayant pas eu recours à la tablette.

Les clubs n'ayant pas répondu aux demandes officielles formulées par e-mail se verront systématiquement sanctionner pour absence d'explications.



District de la Seine-Saint-Denis de Football
 12 rue Eugène Varlin
 93150 Le BLANC-MESNIL

secretariat@district93foot.fff.fr
<http://district93foot.fff.fr>

Foot 93 est le journal numérique et officiel du District de la Seine-Saint-Denis de Football.

Responsable de la publication
 Claire JACOTOT

Rédaction
 Marina SAUVAGE

<u>Fonctions</u>	<u>Noms</u>
Directrice Administrative:	Mme. JACOTOT Claire
Accueil:	Mme. SAUVAGE Marina
Responsable Compétition:	M. TEURNIER Eric
Comptabilité:	
Secrétaire Administrative:	Mme. SAUVAGE Marina
Arbitrage:	Mme. SAUVAGE Marina
Mail: secretariat@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-40
Technique:	M. MATHIEU Marc
Conseiller Départemental Foot Animation:	M. ZAIDI Stéphane
Chargé de Développement:	M. MAYTRAUD Jérémy
Conseiller Technique Départemental:	M. TARDIVEAU Didier
Mail: technique@district93foot.fff.fr	Téléphone: 01-48-19-89-48



LUNDI	10H / 13H	14H / 18H
MARDI	9H / 13H	14H / 18H
MERCREDI	9H / 13H	14H / 19H
JEUDI	9H / 13H	14H / 18H
VENDREDI	9H / 13H	14H / 19H